

2025

Rapport sur la transparence salariale

Colombie-Britannique, Canada

Agropur est engagée à offrir des opportunités d'emploi équitables et une rémunération juste à tous ses employés, indépendamment du genre. Les systèmes de classification des postes d'Agropur sont conçus pour soutenir l'équité salariale, et nos lignes directrices en matière de progression salariale reposent sur des critères exempts de biais.

Agropur évalue de façon continue la rémunération offerte pour les différents postes afin d'assurer l'équité salariale et la compétitivité sur le marché.

Nos statistiques salariales en Colombie-Britannique sont influencées par la faible proportion de femmes dans l'ensemble de la population d'employés. Les femmes représentent 13 % de la population totale d'employés d'Agropur en Colombie-Britannique et 9 % des employés occupant des postes horaires. Nos statistiques sont aussi influencées par plusieurs facteurs autres que le genre, notamment le statut et la classe d'emploi de chaque employé.

La catégorie de référence dans ce rapport est celle des hommes.

Détails relatifs à l'employeur

Employeur	Agropur Coopérative
Adresse	4600 rue Armand-Frappier, Longueuil (Québec) J3Z 1G5
Année sur laquelle porte le rapport	2024
Période	Du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024
Code SCIAN	311112 – Produits laitiers (sauf congelés)
Nombre de salariés	300 à 999 employés

Contraintes relatives aux données

Ces données incluent tous les employés qui ont travaillé des heures rémunérées en 2024. Les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour fournir l'écart de rémunération pour les catégories « non binaire » et « préfère ne pas répondre/indéterminé ».



Rémunération horaire

Écart de rémunération horaire moyen¹



En 2024, la rémunération horaire moyenne des femmes chez Agropur en Colombie-Britannique était inférieure de 8,7 % à celle des hommes. Pour chaque dollar gagné en salaire horaire moyen par les hommes, les femmes ont gagné 91 cents.

Écart de rémunération horaire médian²



En 2024, la rémunération horaire médiane des femmes était inférieure de 2,5 % à celle des hommes. Pour chaque dollar gagné en salaire horaire médian par les hommes, les femmes ont gagné 98 cents.

Les disparités observées dans les salaires horaires moyens et médians sont influencées par plusieurs facteurs. Un facteur notable est la classe d'emploi : au cours de la période visée, 10 % des femmes employées par Agropur en Colombie-Britannique occupaient des postes de stagiaires, contre seulement 1 % des hommes. Cette disparité a contribué à l'écart de rémunération global. Un autre facteur clé est le statut d'emploi. En ne considérant que les employés réguliers, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 4,4 % à celui des hommes, et le salaire horaire médian est inférieur de seulement 0,8 %. Ces résultats suggèrent que ces deux facteurs ont une influence importante sur les résultats en matière de salaires.

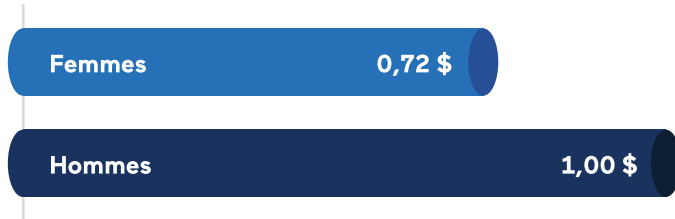
Notes explicatives

1. « L'écart de rémunération horaire moyen » désigne les différences de rémunération entre les groupes selon le genre, calculées sur la base de la rémunération moyenne. Le salaire horaire ne comprend ni les bonifications ni les heures supplémentaires.
2. « L'écart de rémunération horaire médian » désigne les différences de rémunération entre les groupes selon le genre, calculées sur la base de la rémunération médiane pour chaque groupe. Le salaire horaire ne comprend ni les bonifications ni les heures supplémentaires.



Rémunération des heures supplémentaires

Rémunération moyenne des heures supplémentaires¹



En 2024, parmi les employés ayant reçu une rémunération pour heures supplémentaires, la rémunération moyenne des femmes était inférieure de 28,4 % à celle des hommes. Pour chaque dollar gagné en rémunération des heures supplémentaires moyenne par les hommes, les femmes ont gagné 72 cents.

Moyenne des heures supplémentaires payées³

Différence par rapport au groupe de référence (Hommes)

Femmes	-29
--------	-----

En 2024, en moyenne, les femmes ont travaillé 29 heures supplémentaires de moins que les hommes.

Rémunération médiane des heures supplémentaires²



En 2024, parmi les employés ayant reçu une rémunération pour heures supplémentaires, la rémunération médiane des femmes était inférieure de 60,6 % à celle des hommes. Pour chaque dollar gagné en rémunération des heures supplémentaires médiane par les hommes, les femmes ont gagné 39 cents.

Heures supplémentaires médianes payées⁴

Différence par rapport au groupe de référence (Hommes)

Femmes	-48
--------	-----

En 2024, selon la médiane des heures supplémentaires travaillées, les femmes ont travaillé 48 heures supplémentaires de moins que les hommes.

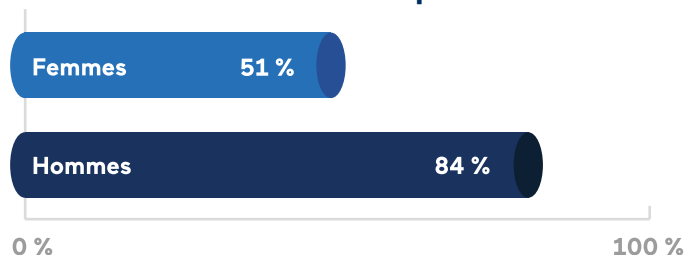
Plusieurs facteurs indépendants du genre expliquent l'écart en matière d'heures supplémentaires entre les hommes et les femmes. Chez Agropur, la majorité des heures supplémentaires sont attribuées selon les dispositions de la convention collective. Les quarts de travail et les heures supplémentaires sont attribués en fonction de l'ancienneté, et le travail en heures supplémentaires est très convoité par nos employés en Colombie-Britannique. Parmi le faible nombre de femmes occupant des postes horaires, leur ancienneté moyenne est inférieure à celle des hommes (6,7 ans contre 12,2 ans), ce qui leur offre moins d'occasions de faire des heures supplémentaires.

Les femmes occupent plus fréquemment des postes horaires administratifs et en contrôle qualité, lesquels offrent moins d'occasions de faire des heures supplémentaires.

Notes explicatives

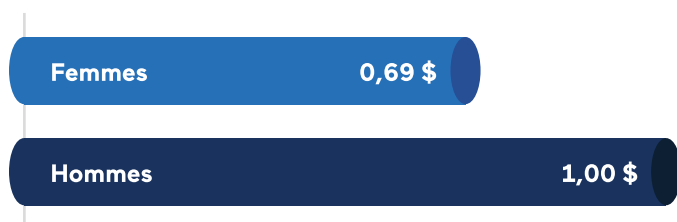
1. La « rémunération moyenne des heures supplémentaires » correspond à la rémunération des heures supplémentaires lorsque la moyenne est calculée pour chaque groupe.
2. La « rémunération médiane des heures supplémentaires » correspond au point médian de la rémunération des heures supplémentaires pour chaque groupe.
3. La « moyenne des heures supplémentaires payées » correspond à la moyenne du nombre d'heures supplémentaires travaillées pour chaque groupe.
4. La « médiane des heures supplémentaires payées » correspond à la médiane du nombre d'heures supplémentaires travaillées pour chaque groupe.

Pourcentage d'employés de chaque catégorie de genre recevant une rémunération pour les heures supplémentaires



Rémunération variable (bonification)

Moyenne des bonifications¹



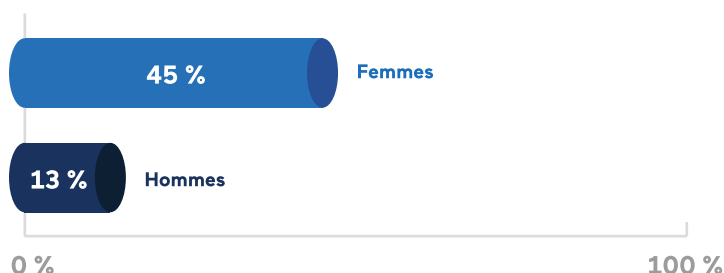
Parmi les employés ayant reçu une rémunération variable en 2024, la bonification moyenne des femmes était inférieure de 31,2 % à celle des hommes. Pour chaque dollar gagné en rémunération variable moyenne par les hommes, les femmes ont gagné 69 cents.

Plusieurs facteurs indépendants du genre expliquent l'écart en matière de rémunération variable entre les hommes et les femmes. Les bonifications sont généralement versées aux employés salariés réguliers, selon des cibles établies par classe de poste. Les paiements sont basés sur le salaire, la cible et l'admissibilité durant l'année de paiement.

En 2024, 30 % des femmes ont reçu un paiement partiel en raison de leur période d'admissibilité, contre 17 % des hommes. Une plus forte concentration d'hommes dans les classes de postes supérieures a entraîné des cibles et des paiements plus élevés pour eux.

Les bonifications comprennent également des bonis de référencement de nouveaux employés. Parmi la population ayant reçu une bonification de ce type, 87 % étaient des hommes.

Pourcentage d'employés de chaque catégorie de genre recevant une rémunération variable

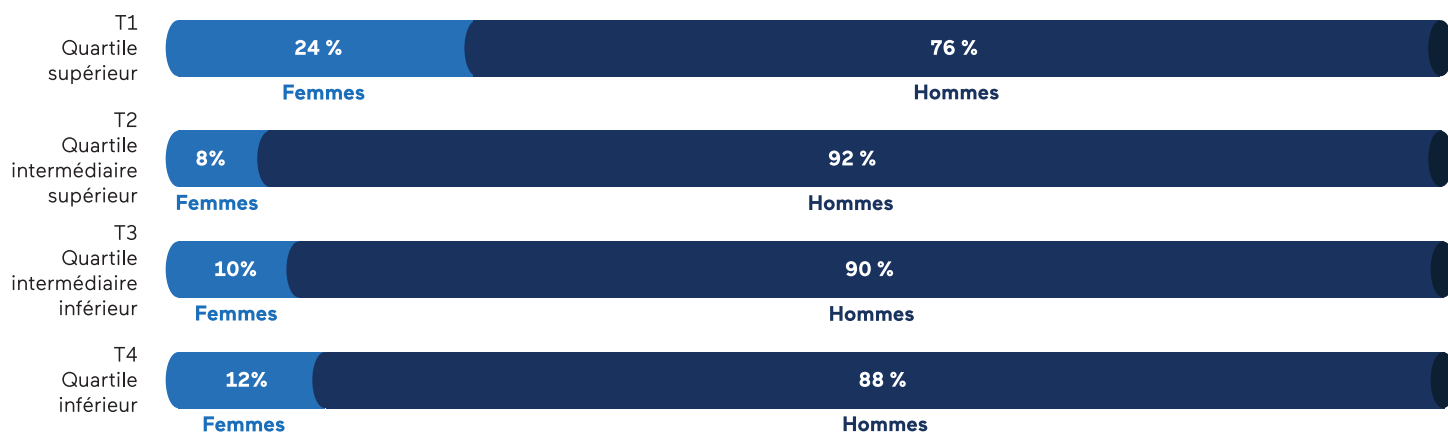


Notes explicatives

1. La « moyenne des bonifications » correspond à la rémunération des bonifications lorsqu'elle est calculée en moyenne pour chaque groupe.
2. La « médiane des bonifications » correspond à la médiane de la rémunération des bonifications pour chaque groupe.



Pourcentage de chaque genre dans les quartiles de rémunération¹



En 2024, les femmes ne représentaient que 13 % de la population totale d'employés d'Agropur en Colombie-Britannique, mais elles occupaient 24 % des postes les mieux rémunérés.

Notes explicatives

1. Le « quartile de rémunération » désigne le pourcentage de chaque genre au sein de quatre groupes de taille égale sur la base de leur rémunération horaire.